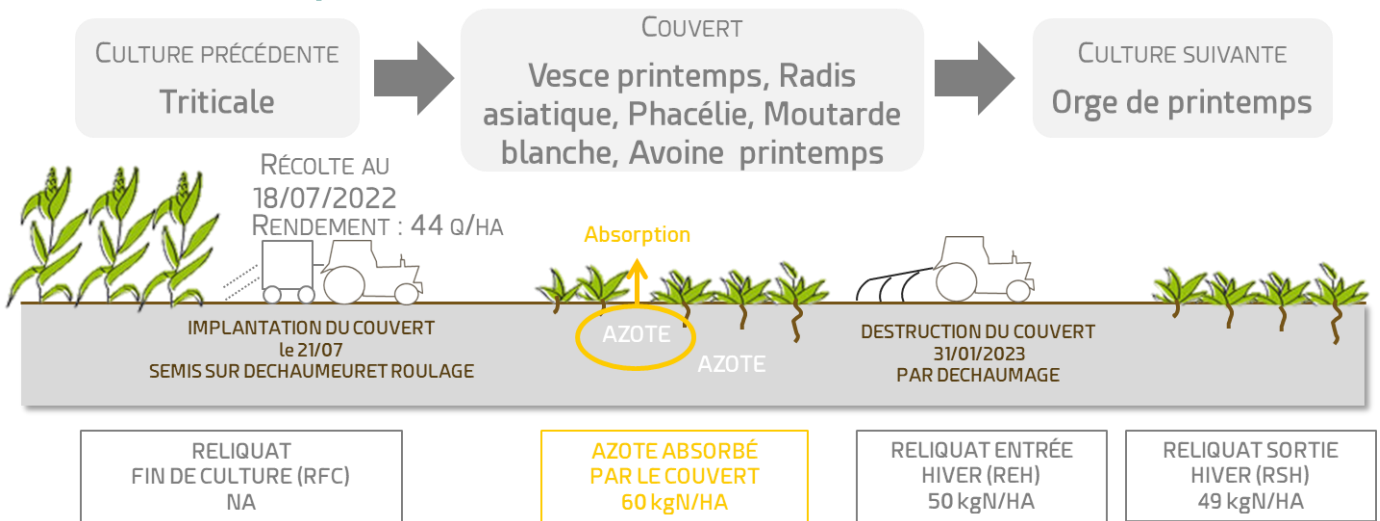


Itinéraire technique

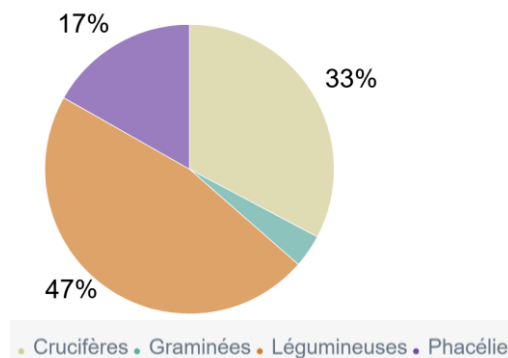


Quelques données

Composition au semis

- Avoine commune printemps : 1,5 kg/ha-
- Moutarde blanche : 1 kg/ha
- Phacélie : 0,5 kg/ha
- Radis asiatique (chinois) : 0,3 kg/ha
- Vesce commune printemps : 40 kg/ha

Biomasse au moment de la pesée



Chiffres clés

1,7 tonnes de matière sèche
60 kgN/ha d'azote absorbé au moment de la pesée (cf photo)
 REH : **50** kgN/ha
 Azote potentiellement restitué : **22** kgN/ha

Etat du couvert au 26/10/2022



Commentaire

Le couvert a été semé deux jours après la récolte, mi juillet. Le couvert a pu se développer avec la fraîcheur résiduelle et les quelques averses de fin juillet. La vesce s'est fortement développée avec une biomasse de 0,8 tMS. La moutarde a aussi une forte biomasse, avec 0,5 tMS. Elle a ensuite lignifié, ce qui complique sa destruction et a pu avoir un impact négatif sur la culture suivante.

A titre d'information, la moutarde d'Abyssinie monte beaucoup moins facilement à fleurs en cas de manque d'eau et continue à capter de l'azote quand les pluies reviennent. Elle est aussi plus facile à détruire. La moutarde d'abyssinie est donc préférable à la moutarde blanche.

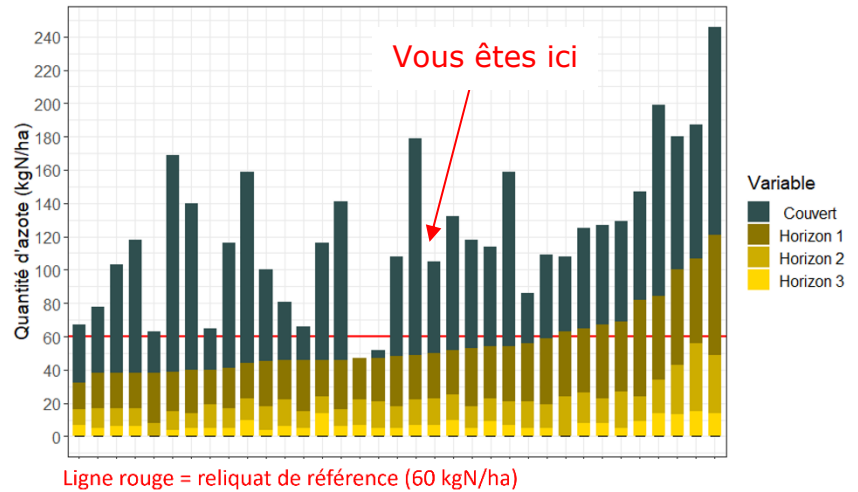
Ce couvert a absorbé 60 kgN/ha et a permis d'atteindre un reliquat d'entrée d'hiver de 50 kgN/ha, et d'atteindre ainsi l'objectif de REH inférieur à 60kgN/ha qui permet d'obtenir une qualité de l'eau sous racinaire inférieure à 50 mg/L.

Impact des couverts sur la quantité d'azote

Ce graphique présente la répartition de l'azote dans les parcelles du réseau couvert 2022 sur les AAC de Chartres Métropole.

En gris : azote absorbé par le couvert.
En ocre : l'azote du sol en entrée hiver (REH) sur les différents horizons.
La quantité totale représente la disponibilité en azote sur la parcelle (azote à la récolte + minéralisation du sol).

Sur cette parcelle : le couvert a capté 60 kgN/ha, ce qui a permis d'avoir un REH conforme à l'objectif. Le couvert a donc été efficace.



Vu cette année dans le réseau couvert :



Dammarie : 3,5 tMS/ha

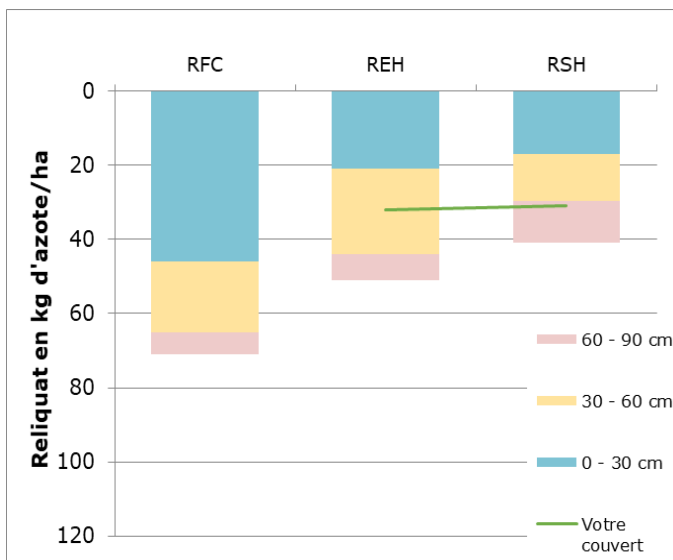


Votre parcelle : 1,7 tMS/ha



Amilly : 1,6 tMS/ha

Contexte reliquat 2021_2022 sur BERCHERES SAINT GERMAIN



Depuis 8 ans la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir et Chartres Métropole mettent en place un réseau reliquats pour suivre l'évolution de l'azote dans les sols, sur les AAC de Berchères Saint Germain et Dammarie. En 2022, le suivi a été déployé sur les autres AAC de l'agglomération. Il a montré qu'un pic de minéralisation automnale non valorisé par les cultures a tendance à recharger les sols en nitrates avant la période de remplissage des nappes phréatiques (en hiver).

En 2022, l'été globalement sec suivi d'un automne assez chaud et peu humide ont abouti, en moyenne sur les AAC de Chartres Métropole, à des reliquats entrée hiver (REH) inférieurs aux reliquats de fin de culture (RFC). C'est assez inédit en l'absence de lessivage précoce, qui peut avoir lieu en cas de fortes pluies en fin d'été et début d'automne. Les couverts d'intercultures ont absorbé plus d'azote que les années passées, et les céréales ainsi que les colzas étaient plus développés avant le prélèvement des REH.